

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

SERVICE AMENAGEMENT URBANISME ET ENVIRONNEMENT

SUBDIVISION HYDRAULIQUE

**PLAN DE PREVENTION  
DU RISQUE INONDATION  
approuvé par arrêté préfectoral  
le :**

**DOCUMENT APPROUVE  
PAR ARRETE PREFECTORAL**

**Du: 26 SEP. 2000**

**NOTE DE PRESENTATION**

**COMMUNE DE SIROS**

## SOMMAIRE

### PREAMBULE

I - Raisons de la prescription.

II - Phénomènes naturels connus, appuyés par des faits significatifs.

III - Les aléas : part des certitudes, incertitudes et hypothèses retenues.

IV - Les enjeux.

V - Les objectifs recherchés pour la prévention.

VI - Choix du zonage - Mesures réglementaires.

## PREAMBULE

L'Etat et les communes ont des **responsabilités respectives** en matière de prévention des risques naturels. **L'Etat doit afficher les risques** en déterminant leur localisation et leurs caractéristiques et en veillant à ce que les divers intervenants les prennent en compte dans leurs actions. **Les communes ont le devoir de prendre en considération l'existence des risques naturels sur leur territoire**, notamment lors de l'élaboration de documents d'urbanisme et de l'examen des demandes d'autorisation d'occupation ou d'utilisation des sols.

La délimitation des zones exposées aux risques se fait dans le cadre d'un Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles (P.P.R.) établi en application de la loi n° 87-565 du 22 juillet 1987, modifiée.

L'objet des P.P.R., tel que défini par la loi est de :

- délimiter les zones exposées aux risques ;
- délimiter les zones non directement exposées aux risques mais où les constructions, ouvrages, aménagements, exploitations et activités pourraient aggraver les risques ou en provoquer de nouveaux ;
- définir des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde ;
- définir, dans les zones mentionnées ci-dessus, les mesures relatives à l'aménagement, l'utilisation ou l'exploitation des constructions, ouvrages, espaces mis en culture existants.

En contrepartie de l'application des dispositions du Plan de Prévention des Risques, le mécanisme d'indemnisation des victimes des catastrophes naturelles prévu par la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982, modifiée par l'article 18 et suivants de la loi n° 95-101 du 2 février 1995, et reposant sur un principe de solidarité nationale, est conservé. En cas de non respect des règles de prévention fixées par le Plan de Prévention des Risques, les établissements d'assurance ont la possibilité de se soustraire à leurs obligations.

Les Plans de Prévention des Risques sont établis par l'Etat et ont valeur de Servitude d'Utilité Publique (R 126-1) ; ils sont opposables à tout mode d'occupation ou d'utilisation du sol. Les Plans d'Occupation des Sols doivent respecter leurs dispositions et les comporter en annexe.

Un Plan de Prévention du Risque inondation a été prescrit sur la commune de Siros, par un arrêté préfectoral en date du 16 mai 1997.

Tout le territoire communal est concerné par le périmètre d'étude. Mais seul, le risque inhérent au Gave de Pau a été pris en compte.<sup>1</sup>

Le Plan de Prévention des Risques a été établi en concertation avec la commune.

Des réunions se sont tenues en mairie le

- 15 juin 1999
- 12 octobre 1999
- 10 mai 2000

Au cours de ces réunions ont été présentés et expliqués les objectifs de la « démarche Plan de Prévention des Risques », les résultats des études d'aléas, les enjeux ainsi que les projets de zonage et de règlement.

---

**<sup>1</sup> Evaluation de la capacité de débordement du canal des Moulins sur la commune de Siros.**

Le canal des Moulins est alimenté par une prise d'eau sur le Lescourre, sur la commune de Lescar, et présente une section de 5 m X 1.5 m. Si ce canal présente des débordements en amont de la commune de Siros dus à des sections d'ouvrage réduites et des hauteurs de berge abaissées, il n'en va pas de même sur Siros. En effet, sur cette commune, le canal reprend sa section initiale avec une hauteur de berge de 1 m à 1.5 m. Les risques de débordement dus au débit, en provenance du canal des Moulins, peuvent donc être considérés comme inexistantes.

⇒ Cependant, de nombreux riverains se sont appropriés le canal et ont barré celui-ci par des grillages, déblais végétaux et autres qui réduisent sa capacité d'écoulement. En conséquence, des débordements localisés peuvent donc se produire.

## I - RAISONS DE LA PRESCRIPTION

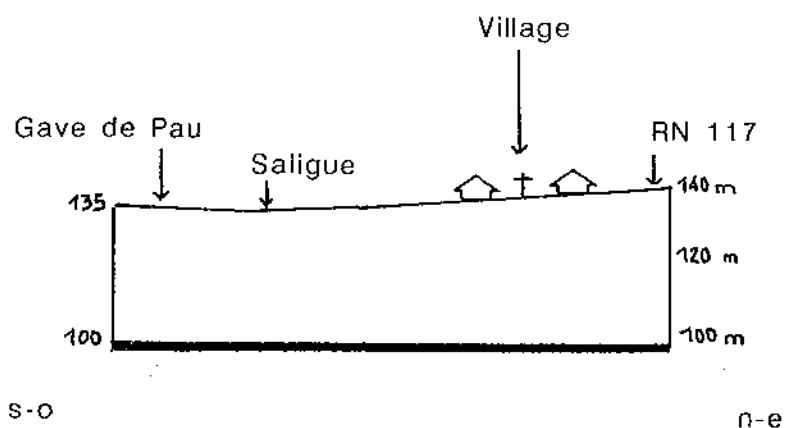
### I-1 Cadre géographique

Siros est située en rive droite du Gave de Pau, à une dizaine de kilomètres à l'aval de l'agglomération paloise.

Son territoire, d'une superficie de 221 hectares, possède une déclivité générale vers l'ouest :

- 140 m au niveau du moulin de Hourquet
- 134 m en limite de Denguin

et une légère pente vers le Gave.



Profil topographique so-ne de la commune de SIROS

## **I-2 Cadre hydrographique**

### ***a - Les divagations du lit du Gave***

A l'aval du méandre d'Artiguelouve, le Gave, en 1937, basculait en rive droite de la vallée jusqu'à la limite de la saligue et à proximité du village de Siros. Cette configuration, qui a conduit à l'aggravation des dommages causés sur la commune par la crue de 1952, correspondait encore à la situation de 1968. Entre 1968 et 1979, le Gave s'est fixé vers la rive gauche de la vallée, abandonnant le bras de Siros.

### ***b - Cadre actuellement***

Le Gave de Pau présente au droit du territoire de Siros un bassin versant d'environ 2 000 km<sup>2</sup>.

Les variations saisonnières du Gave de Pau sont celles qui caractérisent le régime nivo-pluvial, avec une pointe de débit très nette durant les mois d'avril, mai et juin, liée à la fusion de la neige du Haut-Bassin. Les mois de basses eaux s'étendent d'août à octobre. Sur le secteur Artix - Denguin, le débit moyen interannuel du Gave peut être estimé à 72 m<sup>3</sup>/s.

## II - PHENOMENES NATURELS CONNUS, APPUYES PAR DES FAITS SIGNIFICATIFS

❖ Les débits de crue caractéristiques calculés dans le secteur de Siros sont les suivants :

Période de retour	Débit (m <sup>3</sup> /s)
2 ans	450
10 ans	670
100 ans	1 000

A la station hydrométrique d'Orthez, la crue de 1875 est la plus forte connue depuis 1800, sachant que 1879 et 1889 furent également des années exceptionnelles.

Après 1900, c'est la crue de 1952 qui arrive en premier dans le classement des fortes crues. La largeur du champ d'inondation variait entre 1 à 2 km entre Lescar et Siros et s'étendait sur 1,8 km entre Siros et Denguin.

Les débits estimés pour les quatre événements connus les plus importants sont, par ordre chronologique :

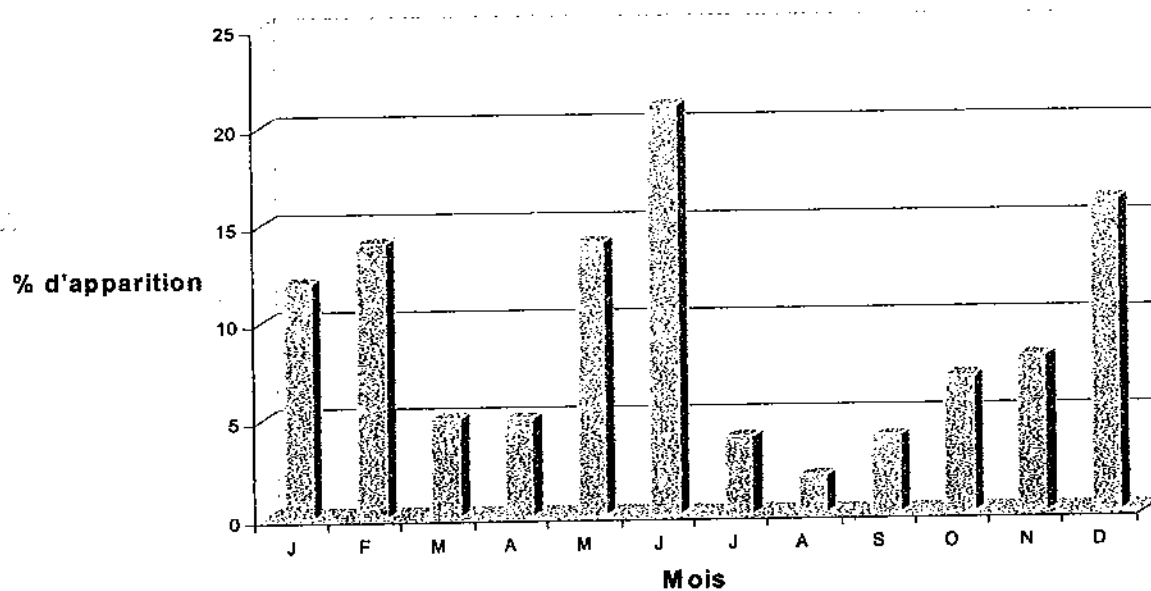
- 23 juin 1875 :	1 180 m <sup>3</sup> /s
- 17 juin 1879 :	1 030 m <sup>3</sup> /s
- 12 juin 1889 :	1 155 m <sup>3</sup> /s
- 3 février 1952 :	1 065 m <sup>3</sup> /s.

❖ La répartition mensuelle des crues s'établit de la manière suivante :

### Répartition mensuelle des plus fortes crues enregistrées sur le Gave de Pau.

Période 1875 – 1960 : Stations de Lourdes et Orthez

Période 1960 – 1992 : Station Pont de Bérenx



Cette figure traduit l'existence de deux périodes de fortes crues :

- les crues hivernales de décembre à février
- les crues de printemps de mai à juin.

La prédominance en nombre et en importance reste aux crues du mois de juin.



Si l'on rapproche les crues historiques du classement statistique des débits, on peut attribuer la fréquence centennale, à Orthez, aux crues de 1875 et 1889, tandis que la fréquence trentennale caractérise à peu près bien les crues de 1879 et 1952.

Cette remarque est importante car la comparaison des niveaux atteints par la crue de 1952 observés à l'époque et ceux obtenus par le calcul de ligne d'eau sur le secteur d'étude en fréquence centennale dans l'état actuel, montre que l'approfondissement du lit mineur du Gave de Pau permet d'évacuer une crue de fréquence centennale à un niveau beaucoup plus bas que celui observé en 1952 (fréquence trentennale).

30/10/1937

1937

# Son Excellence Monseigneur Gerlier, archevêque de Lyon, a fait une triomphale entrée au siège de son nouveau diocèse

Au milieu de l'enthousiasme général de la ville, Monseigneur Gerlier, archevêque de Lyon, a fait une triomphale entrée au siège de son nouveau diocèse. Le cortège, composé de nombreux fidèles, a parcouru les rues principales de la ville, salué par les habitants. Monseigneur Gerlier, accompagné de son entourage, a été reçu à l'issue de la cérémonie par les autorités locales. Cette entrée triomphale marque le début de son épiscopat dans la région lyonnaise.

### PARMI LES MORTS

Un jeune homme de 25 ans, originaire de la région lyonnaise, est décédé à la suite d'une maladie. Ses obsèques ont eu lieu à Lyon. On se souvient de son nom comme d'un jeune homme très actif et vaillant.

### LE GRAND PRIX DE PAU POUR TROTTEURS SUR ROUTE

Le Grand Prix de Pau pour Trotteurs sur Route, organisé par le Club des Trotteurs de Pau, aura lieu le 31 octobre. Cette épreuve est réservée aux chevaux de selle et sera disputée sur une distance de 2000 mètres. Les concurrents sont invités à se faire inscrire avant le 25 octobre.

### LES INONDATIONS DANS LA RÉGION PYRÉNÉENNE

Les inondations dans la région pyrénéenne continuent à causer de graves dommages. Les eaux ont envahi de vastes zones agricoles et résidentielles. Les secours sont en cours de distribution pour les populations sinistrées. Les autorités locales appellent à la solidarité et à l'aide mutuelle.

### LE GRAND PRIX DE PAU POUR TROTTEURS SUR ROUTE (suite)

Le Grand Prix de Pau pour Trotteurs sur Route sera disputé sur une distance de 2000 mètres. Les concurrents sont invités à se faire inscrire avant le 25 octobre. Les gagnants recevront une somme d'argent et des trophées.

# Les inondations dans la région Pyrénéenne



### DEVANT LES PISCINES DE LOURDES

Le parapet de pierre et la grille qui surmontait sont abîmés. Le sol bétonné devant les piscines est profondément raviné. Les travaux de réparation sont en cours. Les autorités locales ont pris des mesures pour assurer la sécurité des baigneurs.



### AU DOMAINE DE LA GROTTÉ DE LOURDES

À l'estime de l'épiscopat, le Gave, menant de plusieurs mètres, vient saper les fondations de Musée Mariat. Les travaux de consolidation sont en cours. Les autorités locales ont pris des mesures pour assurer la sécurité des visiteurs.

### LE GRAND PRIX DE PAU POUR TROTTEURS SUR ROUTE (suite)

Le Grand Prix de Pau pour Trotteurs sur Route sera disputé sur une distance de 2000 mètres. Les concurrents sont invités à se faire inscrire avant le 25 octobre. Les gagnants recevront une somme d'argent et des trophées.

# Grande Semaine de Fêtes Populaires et Commerciales

## DU 24 AU 31 OCTOBRE 1937

### PROGRAMME DES FÊTES

des Jours de 24 et 25 octobre

- Sam. 24 octobre. A 2 heures, continuation de la vente commerciale.
- A 15 heures, première étape du Grand Prix de Pau, sur le parcours Pau-Saint-Jean, par le Col de Luchon. Départ à 14 heures, arrivée à 18 heures.
- Dimanche 25 octobre. A 10 heures, départ du Grand Prix de Pau, par le Col de Luchon. Arrivée à 14 heures.
- A 15 heures, départ du Grand Prix de Pau, par le Col de Luchon. Arrivée à 19 heures.
- A 20 heures, continuation de la vente commerciale.
- A 22 heures, dans le hall de la Poste, des Pyrénées, Grand Prix de Pau, par le Col de Luchon. Arrivée à 24 heures.
- A 24 heures, dans le hall de la Poste, des Pyrénées, Grand Prix de Pau, par le Col de Luchon. Arrivée à 28 heures.

### LES CÉRÉMONIES DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Les cérémonies du 1<sup>er</sup> novembre auront lieu à Pau. Elles comprendront une messe solennelle à 8 heures, suivie d'un discours de circonstance. Les autorités locales et les représentants des associations locales y participeront.

### LE GRAND PRIX DE PAU POUR TROTTEURS SUR ROUTE

Le Grand Prix de Pau pour Trotteurs sur Route, organisé par le Club des Trotteurs de Pau, aura lieu le 31 octobre. Cette épreuve est réservée aux chevaux de selle et sera disputée sur une distance de 2000 mètres. Les concurrents sont invités à se faire inscrire avant le 25 octobre.

### LES INONDATIONS DANS LA RÉGION PYRÉNÉENNE

Les inondations dans la région pyrénéenne continuent à causer de graves dommages. Les eaux ont envahi de vastes zones agricoles et résidentielles. Les secours sont en cours de distribution pour les populations sinistrées. Les autorités locales appellent à la solidarité et à l'aide mutuelle.

### LE GRAND PRIX DE PAU POUR TROTTEURS SUR ROUTE (suite)

Le Grand Prix de Pau pour Trotteurs sur Route sera disputé sur une distance de 2000 mètres. Les concurrents sont invités à se faire inscrire avant le 25 octobre. Les gagnants recevront une somme d'argent et des trophées.

# Grande Semaine de Fêtes Populaires et Commerciales

## DU 24 AU 31 OCTOBRE 1937

### PROGRAMME DES FÊTES

des Jours de 24 et 25 octobre

- Sam. 24 octobre. A 2 heures, continuation de la vente commerciale.
- A 15 heures, première étape du Grand Prix de Pau, sur le parcours Pau-Saint-Jean, par le Col de Luchon. Départ à 14 heures, arrivée à 18 heures.
- Dimanche 25 octobre. A 10 heures, départ du Grand Prix de Pau, par le Col de Luchon. Arrivée à 14 heures.
- A 15 heures, départ du Grand Prix de Pau, par le Col de Luchon. Arrivée à 19 heures.
- A 20 heures, continuation de la vente commerciale.
- A 22 heures, dans le hall de la Poste, des Pyrénées, Grand Prix de Pau, par le Col de Luchon. Arrivée à 24 heures.
- A 24 heures, dans le hall de la Poste, des Pyrénées, Grand Prix de Pau, par le Col de Luchon. Arrivée à 28 heures.

### LES CÉRÉMONIES DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE

Les cérémonies du 1<sup>er</sup> novembre auront lieu à Pau. Elles comprendront une messe solennelle à 8 heures, suivie d'un discours de circonstance. Les autorités locales et les représentants des associations locales y participeront.

### LE GRAND PRIX DE PAU POUR TROTTEURS SUR ROUTE

Le Grand Prix de Pau pour Trotteurs sur Route, organisé par le Club des Trotteurs de Pau, aura lieu le 31 octobre. Cette épreuve est réservée aux chevaux de selle et sera disputée sur une distance de 2000 mètres. Les concurrents sont invités à se faire inscrire avant le 25 octobre.

### LES INONDATIONS DANS LA RÉGION PYRÉNÉENNE

Les inondations dans la région pyrénéenne continuent à causer de graves dommages. Les eaux ont envahi de vastes zones agricoles et résidentielles. Les secours sont en cours de distribution pour les populations sinistrées. Les autorités locales appellent à la solidarité et à l'aide mutuelle.

### LE GRAND PRIX DE PAU POUR TROTTEURS SUR ROUTE (suite)

Le Grand Prix de Pau pour Trotteurs sur Route sera disputé sur une distance de 2000 mètres. Les concurrents sont invités à se faire inscrire avant le 25 octobre. Les gagnants recevront une somme d'argent et des trophées.

1952

S. Gilbert

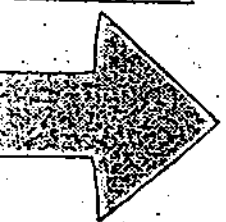
12 li. ★ PAU

11 RUE MARECHAL JOFFRE  
Cheques Postaux 1375-48 Bordeaux  
Téléphon) 34-48 et suite

★ TARDES

22 RUE MI FOCH  
C. P. 720-05 Toulouse  
Téléphone 106

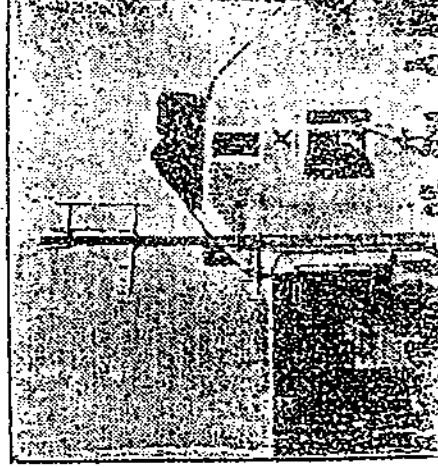
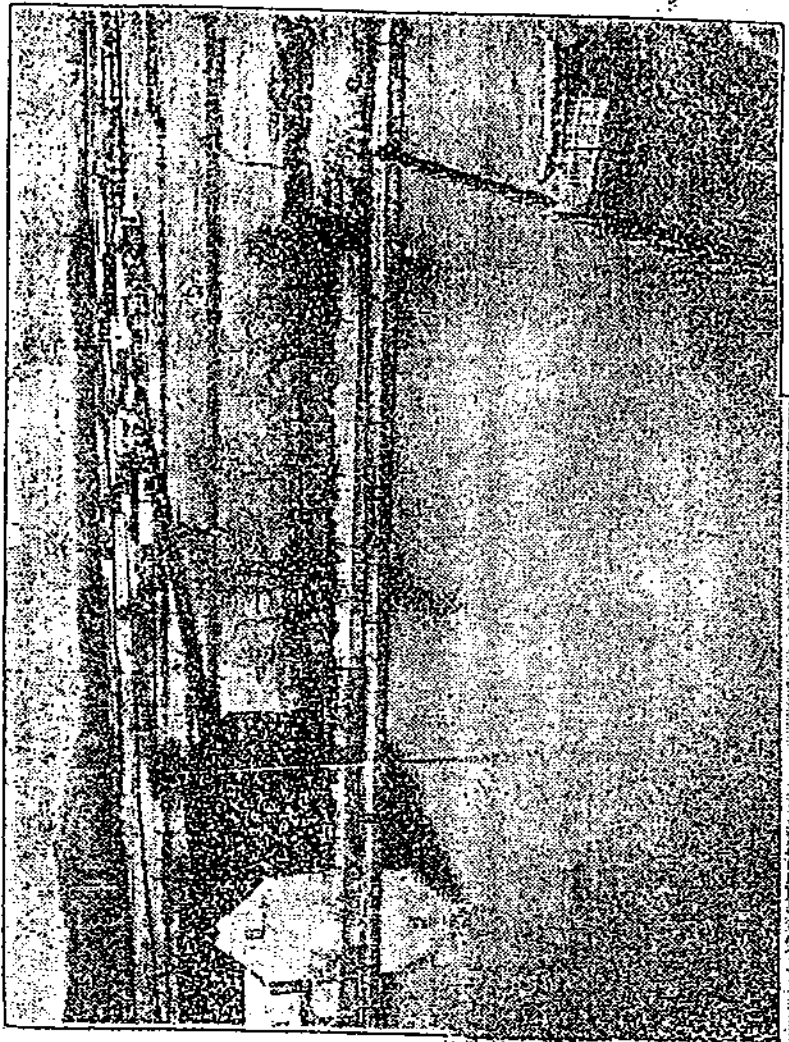
★ BAYONNE



# UN PEU PARTOUT EN BERN on a dû évacuer des dizaines

## de fermes AIDRON, OUSSE, BIZANOS ON CIRCULE EN BARQUE dans les rues envahies

### SITUATION CRITIQUE ASIROS (Près de Lescar) où après 2 jours de vains efforts pour les sauver



O'ES  
D'IM  
que  
dev  
car  
n'apas

Le Comité lui  
du montant  
dés dans le pro  
Comme l'av  
précisé M. Buri  
nouvelles. Les  
seraient accordé  
Diverses li fern  
ru dans la  
projets final  
tre, dans  
que ces re  
maturés, le  
maniers n  
examinés par  
ne devant p  
denquin, mardi  
Il ne se

1952

1952

dans les rues envahies

**SITUATION  
CRITIQUE  
A SIROS (près de  
Lescar)**  
Après 2 jours de vains  
efforts pour les sauver  
treize personnes  
au moins restent  
prisonnières  
des eaux

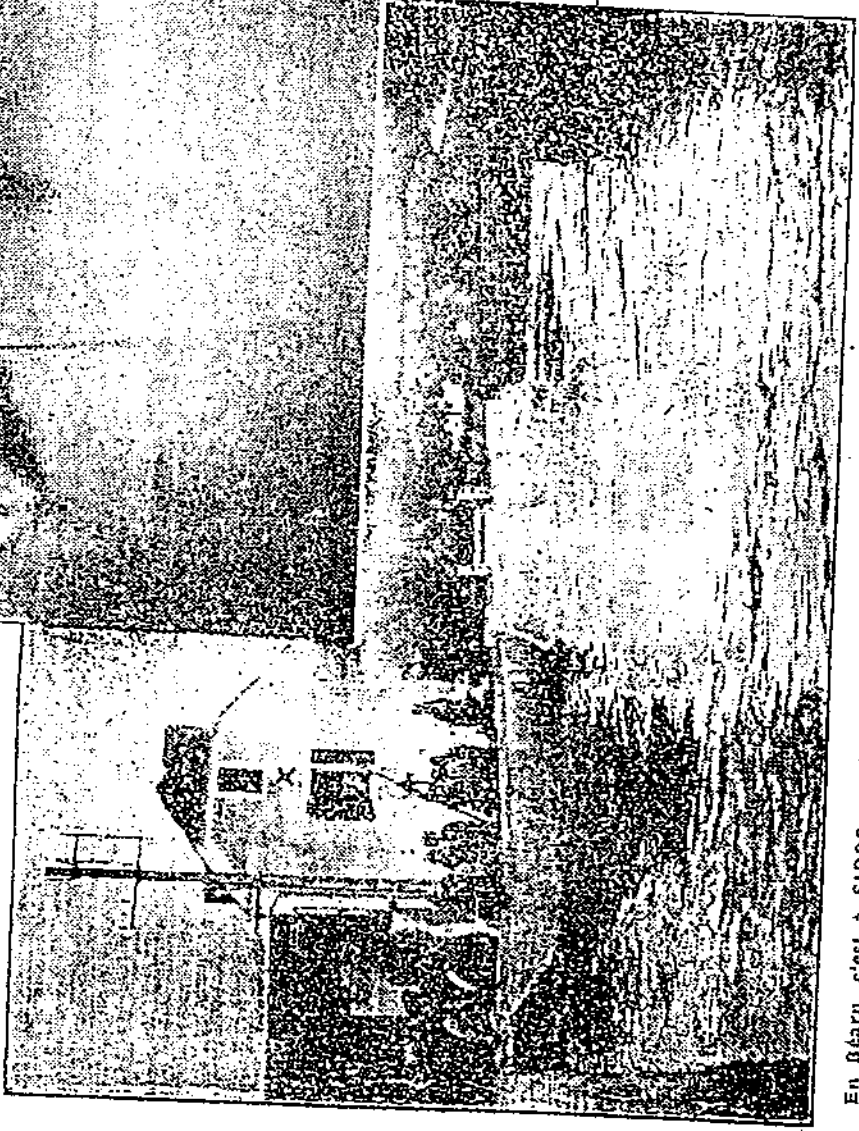
LES CRUES qui ont ravagé samedi tout le Sud-Ouest ont causé d'importants dégâts dans toute notre région, de la Bigorre au Pays Basque.

En Béarn, un peu partout des maisons ont dû être évacuées, à Sauveterre, à Pardies et à Ados, à Ousse, à Idron, à Bizanos, à Lescar, à Foey et à Siros.

Les rues d'Idron et de Bizanos où l'on circulait en barque, soit pour ravitailler, soit pour évacuer les habitants, avaient pris un étrange aspect de Venise tentueuse.

Mais c'est à Siros sur la rive droite du Gave de Pau, à une dizaine de kilomètres en aval de cette ville, que la situation était la plus critique.

En effet, dimanche matin, alors que la pluie avait pratiquement cessé, que les eaux semblaient baisser partout ailleurs, et que le Gave lui-même, après avoir atteint la cote la plus élevée depuis 1875 (33 m. 50 à Orthet), retombait à Pau, au-dessous de la cote d'alerte, — alors même que partout en Béarn la situation semblait donc s'améliorer, — à Siros, située au confluent du Gave et de l'Ousse-de-Hols, la situation devenait, d'heure en heure plus



En Béarn, c'est à SIROS que la situation est la plus critique.  
EN HAUT : Une vue générale du village envahi par les eaux lors de la décrue de 16 h.  
EN BAS : Les rues de Siros sont devenues de véritables torrents et l'eau qui coule en flots jaunâtres et tumultueux, y atteint parfois une hauteur de 2 m. 50. Malgré le secours de la chaloupe du Gamin de Libourne (au premier plan) on n'avait pu hier soir encore parvenir à sauver une quinzaine d'habitants isolés par les eaux.

**HAUTES-PYRENNES :**  
**Inondations de l'Adour dans la plaine**  
**Avalanches et éboulements en montagne**

La subite crue des fleuves et rivières du Sud-Ouest, due aux pluies qui, dans la nuit de vendredi à samedi, ont permis de constater l'urgence de la situation.

(Photo PICARD)

qu'on voit à la fenêtre marquée d'une croix. Bien que leur maison ne soit en effet qu'à quelques mètres des sauveteurs, la violence du courant en interdisait l'accès. Hélas, il en est de bien plus isolées et de bien plus menacées (Ph. Mano)

GI-DESSOUS : Bizanos a pris des allures très vénitienne, et c'est seulement en barque que l'on pouvait se rendre à l'école communale (au fond). (Ph. MONTAIGNE)

**TROIS MORTS  
dans le Gers**

Toutes les rivières qui descendent du plateau de Lannemezan et traversent en éventail le département du Gers sont en forte crue.

A Auch, de nombreuses rues sont recouvertes par les eaux et une vingtaine de familles bloquées par l'inondation ont dû être évacuées.

A Lombez, tout un quartier a dû être évacué. Dans la campagne des moulins et des fermes sont isolés par les eaux.

A Tarsac, près de Riscle, la situation est tragique, les habitants sont réfugiés sur les toits de leurs maisons et des équipes de secours de Mont-de-Marsan sont venues en barques pour leur porter secours.

A Villecomtal-sur-Arros, au cours d'une opération de ravitaillement d'un moulin isolé une barque portant des sauveteurs s'est retournée. Trois de ses occupants ont pu se réfugier sur un arbre, un quatrième, M. Carrière, âgé de 40 ans, s'est noyé.

La situation demeure grave de nombreuses fermes demeurent isolées dans les environs d'Auch, de Condom et de Lombez.

A Lombez on a retiré de la Seine les corps de MM. Jean-Louis Furton et Urciel. Ce dernier s'est noyé près de Sitac en voulant traverser une route départementale.

n'ap

Le Comité du morit...  
... dans...  
... Comité...  
... précise...  
... seraient...  
... Divers...  
... en dans...  
... projets...  
... tre, dans...  
... que ces...  
... matura...  
... papiers...  
... exami...  
... ne dev...  
... demeur...  
... et M. L...  
... simple...  
... les ch...  
... mand...  
... précé...  
... sont é...  
... Les ré...  
... produ...  
... tion de...  
... saut pe...  
... les prod...  
... sent sur...  
... pain, vi...

LA RE  
MANIE  
LE RAS

Samedi ma...  
disputé, M...  
& La Rel...  
la Vienne...  
à l'...  
le Gours...  
Celle-ci a...  
pital de L...  
pas été ju...  
haguet a...  
tion de la...

COM  
et co

# DECRUE DANS TOUT LE DEPARTEMENT

(De nos correspondants)

## Les derniers détails sur l'inondation

### A Pau et dans l'agglomération

#### NOUS MANQUIONS D'EAU

Ironie du sort : par suite de l'inondation Pau a manqué d'eau. M. le Maire communique à ce sujet : « La crue du Gave a amené la Station de Mazères à interrompre le pompage pendant la nuit du 2 au 3 février. « Toute la ville a été alimentée par Guindalos, ce qui a entraîné une baisse momentanée de pression. « La situation normale a été rétablie dans la matinée de dimanche. La chloration des eaux de Mazères a été légèrement augmentée pour quelques heures ».

#### LES DEGATS DE BIZANOS

Il va de soi que l'inauguration du lavoir municipal de Bizanos a été ajournée... Parmi les entreprises qui ont le plus souffert il faut signaler l'entreprise métallurgique Dehousse, ainsi que la Cave des Coopérateurs du Béarn où les barils flottaient au-dessus des eaux. Un baril de rhum a même éclaté. Les bouteilles de vins fins sont saines et sauvées, mais, les étiquettes ayant été décollées on aura peut-être quelque mal à les identifier. (Faudra-t-il faire appel aux dégustateurs ? On

nous a signalé des candidats pour ce poste...)

En attendant, les pompiers de Pau ont travaillé une bonne partie de la journée de dimanche à évacuer l'eau qui atteignait le niveau du monte-charge. Ils ont aussi été appelés pour viduer un certain nombre de caves, dans l'agglomération païoise : chez M. de Fornj, route de Tarbes ; chez M. Seguin, Industriel, au Rond Point des Allées ; chez Mme Vve Lacarrière, passage Fossid ; chez M. Bardagi, au chemin Tourasse ; à l'école Tourasse ; chez M. Leman, Industriel, avenue Lacoste, etc...

### A Salies

...OU LE SALEYS

#### A ENCORE FAIT DES SIÈGES

Déjouant tous les calculs, vieux Saleys a brusquement dans la nuit et la journée (medi), ses ondes tranquilles et tumultueuses et dévastateurs, la terreur, l'angoisse et la

Plusieurs quartiers de la ville, notamment la place du marché étaient entièrement inondés. Mesures préventives ont été immédiatement et les services Ponts et Chaussées avaient envisagé de mobiliser des canots afin de pouvoir, le cas échéant, assurer le ravitaillement des quartiers inondés. Fort heureusement la pluie ayant diminué d'intensité, le niveau des eaux baisse sensiblement et tout est imminent semble écarté.

C'est la troisième fois, en l'espace d'un mois, que notre ville fait des siéges ! Espérons qu'arrêtera à ses menaces et qu'avec un beau soleil viendra chasser tous les maudits nuages noirs de ces derniers temps.

### Une Lonsoise avait passé 36 heures sur une table

A la demande de M. Toullet, Maire de Lons, les pompiers de Pau ont également été dérangés dimanche après-midi. Mme Vve Berger, dite Alarouquinos, 45 ans, qui habite dans cette localité une maison sans étage, au voisinage du Gave, et qui, assaillie par les eaux, venait de passer une journée et une nuit sur une table dans l'encadrement de la fenêtre. C'est le capeur Elie Lapique qui l'évacua sur un canot pneumatique.



### Dans la vallée de l'Ousse

#### A HOURS, LES CANAUX SONT INSUFFISANTS

L'eau complique pas mal la vie des habitants du village et de ceux qui s'y rendent. C'est ainsi que médecins, boulangers, facteur sont obligés de faire un sérieux détour pour rejoindre la route nationale.

Mais la pluie n'a dans cette affaire qu'une responsabilité très partielle. En effet si les Services des Ponts et Chaussées faisaient périodiquement le curage des fossés et des canaux, l'eau s'écoulerait normalement et ces inconvénients n'existeraient plus. En un mot, c'est la deuxième fois que notre village est quasi-insulé.

Quand donc viendra l'heure où le paysan sera heureux sans être tributaire de l'Administration ?

Souhaitons que nos courageux et intrépides cantonniers se mettent vaillamment à l'ouvrage.

E. Bley.

IBRON A (APRES TROIS JOURS) RECU LE COURRIER

tants. On évacua dans l'obscurité et dans l'eau, les fermes Col Henri et Espérance Joseph, dont le bétail commençait à nager. Tout le vieux village, seules les fermes Cazassus et Trepou ne furent pas évacuées.

Dans la journée de dimanche les eaux baissèrent sensiblement, et lundi les fermiers n'avaient pu encore réintégrer leurs habitations. Les dégâts paraissent assez importants. Si la presque totalité du bétail fut sauvée il y en fut de même pour les volailles. Toutefois toutes nuyées, sauf bien entendu, les canards et les oies, maîtres-usagers, mais qui furent perdus quand même pour les propriétaires, ayant été entraînés par le courant.

La grosse majorité de la population serait à citer pour son courage. Mentionnons tout d'abord, en particulier, M. Mazenod, qui, de jour comme de nuit, se

La grave situation créée depuis vendredi par les inondations s'est nettement améliorée hier.

Ainsi que nous l'indiquons en première page, tous les sinistrés de Sirois ont pu être finalement évacués ; les pontonniers de Libourne ont quitté notre région et vont au devant de nouvelles tâches.

Dans l'ensemble du département les rivières et gaves sont en décrue (à l'exception de l'Adour dont la crue, progressant hier assez lentement dans la traversée des Landes, était attendue pour cette nuit ou ce matin à Bayonne).

Un seul problème reste préoccupant : celui qui pose le cours du Gave d'Ororon dans la traversée de la plaine de Castagnède et d'Auterive.

Le Gave a, en effet, quitté son lit pour envahir, sans espoir de recul sensible, de nombreux hectares d'une terre riche et prospère. Ce serait là un résultat catastrophique pour toute cette petite région et une conférence a réuni hier, lundi, les maires des communes menacées ainsi que les ingénieurs des Ponts et Chaussées afin d'étudier les mesures qui pourraient être prises. Le Gave a repris son cours primitif : pose de gabions, ouvrages ou digues, etc... Mais les moyens locaux sont insuffisants pour cette tâche que seule l'aide de la Direction Départementale des Ponts et Chaussées permettra de mener à bien.

Ajoutons que, entre Saint-Pé et Pau, la crue du Gave de Pau a causé plusieurs affoulements qui, mettant les berges risquent de provoquer des éboulements. C'est le cas Baudreix où une maison est très menacée.

### A Lacq, heure par heure, avec les fermiers, prisonniers des eaux

La partie inférieure du village n'a pas été épargnée par la catastrophe inondation. Deux familles furent en danger. Au moulin M. Castandet Henri, les bêtes furent évacuées à temps dans l'après-midi de samedi. Mais à la ferme Flandé, la rapidité du flot empêcha tout départ. Le père, la mère, le fils aîné furent bloqués dans la maison d'habitation, qu'un courant violent séparait de l'étable distante d'une vingtaine de mètres.

#### LES BETES SONT SAUVEES

Le deuxième fils, arrêté dans l'étable, ne put rejoindre ses parents. Il réussit quand même à faire les porcs en sûreté sur des arrettes, et monter les veaux au puits.

#### NUIT D'ANGOISSE

Dans la nuit vint, chargée d'anxiété, interrompue par le beuglement des bêtes apeurées et par le bruit des eaux qui montaient leurs pentes partout. C'est que dans l'après-midi de dimanche, que le genre de la son-

silence à redresser l'embarcation et revinrent au « port ».

Plus tard, un détachement du Génie vint sur les lieux, mais l'ap-proche de la nuit empêcha toute nouvelle tentative de sauvetage.

#### AU CHANTIER DE LA S.N.P.A.

Cependant les puits de pétrole en bordure du gave étaient aussi sous l'eau. Au puits L.A. 6, en particulier on pouvait voir, émergeant au-dessus d'un mètre quatre-vingts à deux mètres d'eau, balotté par un violent courant, un panneau portant en lettres rouges ces mots ironiques en l'occurrence : « Interdit au public ». Les puissantes motos-pompes alimentant la plupart des forages étaient aussi dans le bain. Pendant ce temps, une barque, à travers champs, emmenait les ouvriers au fameux L. A. 3.

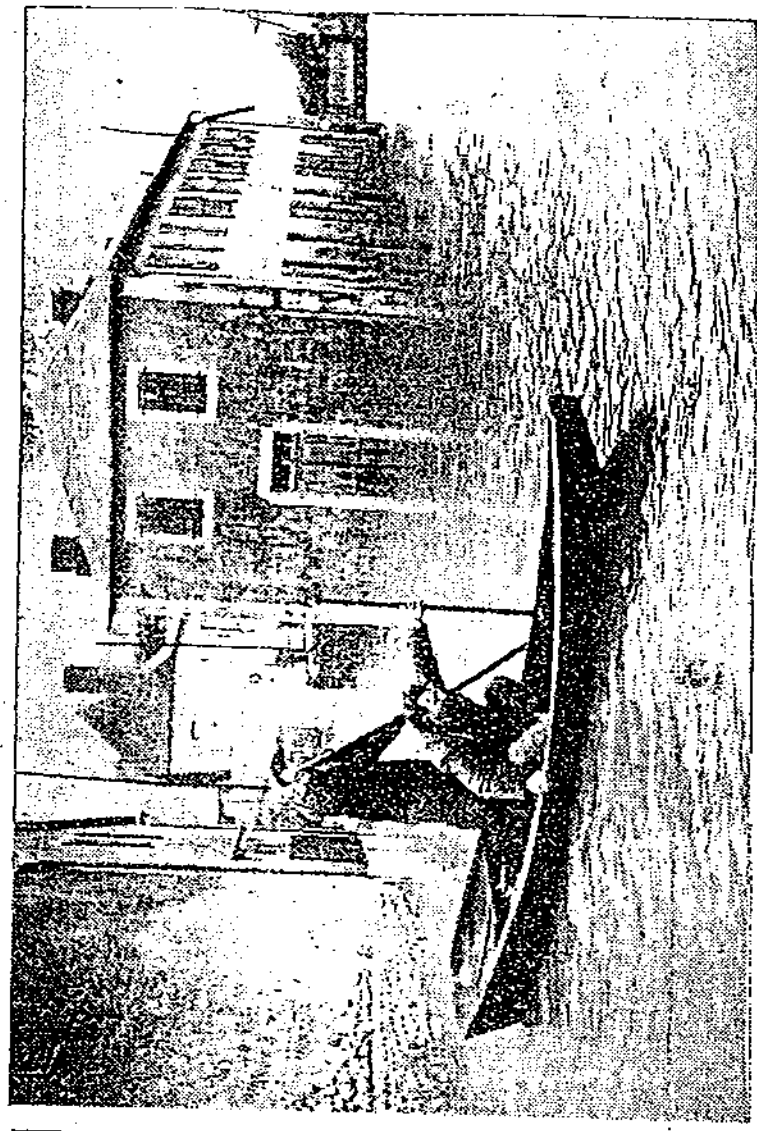
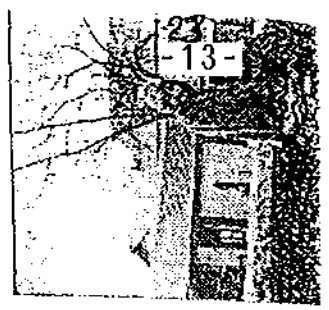
#### DES DEGATS

Les puits, se retirant, laissent apparaître d'énormes dégâts. C'est le paysan qui trinque encore. C'est le paysan qui trinque toujours.

# 12 VILLAGES INONDES

LE GAVE ET SI  
SUBMERGE  
Une CEN  
ont di  
LES  
se ch  
Sens

A NUIT de vendredi 3  
tout le Bassin d'Aqui  
violence durant tout  
maturée des neiges  
A Pau, près de  
Legrand et la cour de la



Au bateau de Bizanos, envahi par 40 c/m d'eau, une barque ravitaille les habitants. (Photo Montagne)

## Situation tragique à SIROS OU 17 PERSONNES, DONT 8 ENFANTS

### LE PLAN FISCAL SERA CONNU DEMAIN

mpôts nouveaux : 190 milliards  
ECONOMIES... : 26 milliards  
Dégrèvements... : 50 milliards

A. EDGAR FAURE et les ministres du secteur économique ont consacré un week-end à la mise au point des projets économiques et financiers qui seront soumis de main mardi au Conseil des Ministres avant d'être déposés au Parlement.

Au cours du premier conseil interministériel, qui s'est tenu hier, ont été étudiées les mesures susceptibles de remédier au déficit du commerce extérieur : encouragement aux exportateurs et restrictions éventuelles d'importations.

Quant aux projets fiscaux, M. Pierre Courant, ministre du Budget, les a examinés hier avec ses services avant la réunion du deuxième Comité Interministériel.

Il ne semble pas que les charges supplémentaires demandées aux contribuables par le précédent gouvernement puissent être réduites. La situation s'est, en effet, encore aggravée par suite du retard apporté au vote des recettes. Les majorations d'impôts ne pourront sans doute pas être appliquées avant le 1<sup>er</sup> mars prochain et pendant deux mois, tout au moins pour les impôts

### LES ENTRETIENS de Schuman

Grande-Bretagne élaborera au système armée européenne  
Le texte qu'il communique au Quai d'Orsay, à l'issue des entretiens entre MM. Anthony et Robert Schuman, les ministres des Affaires étrangères de France et de Grande-Bretagne ont eu dans l'après-midi de

# GRAVES DEGA

## DANS TOUT LE SUD-OU

A la suite des pluies qui tombent sans arrêt depuis quatre jours sur le Sud-Ouest, tous les cours d'eau de la région sont en crue et, en certains points, la situation est depuis 48 heures, particulièrement tragique.

**210.000 METRES CUBES DE GAZ**  
(soit trois millions et demi de francs)  
**SONT BRULES**  
par jour à Lacq 3

Les opérations qu'effectue actuellement sur Lacq 3 le spécialiste américain Myron Kinley, toucheraient, nous a-t-on dit, à leur fin. Depuis 48 heures, une seule torche brûle maintenant près du derrick; elle débite 210.000 mètres cubes de gaz par jour, représentant environ 3 millions et demi de francs. Cette quantité de gaz est équivalente à 60 tonnes de soufre, 10 tonnes d'essence, 400 tonnes de charbon. Etant donné qu'elle brûle depuis le 19 décembre, cela représente environ une perte de 160 millions de francs qu'enregistre la S.N.P.A.

Le quartier St-Cyprien était le plus directement menacé. Néanmoins, ses habitants n'eurent pas à quitter leur demeure, la situation s'étant améliorée dans la matinée de dimanche. Ce fait heureux avait été particulièrement éprouvé lors des inondations de 1875 qui firent 300 victimes. La route nationale de Toulouse à Luchon avait été coupée en plusieurs endroits et l'évacuation de certains hameaux en bordure de la Garonne, entre Cazères et Toulouse, ordonnée.

**SUITE PAGE 2**

**NETTE DETENTE EN EGYPTE**  
Une nette détente se manifeste dans la capitale égyptienne où les troupes sont moins nombreuses et où le couvre-feu ne débute plus qu'à 22 h. au lieu de 21 h. Le tribunal des réfugiés du Caire a examiné 51 affaires de domma-

**HOMME DE CONFIANCE d'HITLER**  
**Martin BORMANN**  
**s'est fait moins**

**Quatre personnes sur un pont près du moulin**  
Il reste encore à Sirois des cas tragiques. Ainsi ceux des familles Alvalde, Hourquet et Cassou. Chez le maître, M. Maréchal, le fils aîné, le père, la mère, un vieillard paralysique de 76 ans et sept enfants sont isolés. Chez Hourquet, une amie de 70 ans obligée de rester au lit, est portée par son fils qui a voulu rester auprès d'elle; on comprend

**SUITE PAGE 2**

**LE DHAMP PETROLIFERE DE LACQ**  
SOUS 80 c/m D'EAU  
Le Gave a également débordé sur le champs pétrolier de Lacq, qu'il a recouvert de ses flots boueux de 80 centimètres. Afin de surveiller la torche du puits 3 la S.N.P.A. a fait porter au lac d'Uzein un bateau à fond plat. Samedi et dimanche, les pétroliers, déguisés en marins, ont évolué à force de rames autour des derricks.

**Nations-Unies (Paris).** — Le Conseil de Sécurité se réunira mardi, sous la présidence de M. Alexis Kyrkou, délégué de la Grèce, pour discuter des demandes d'admission des nouveaux membres.

**Contre la poliomyélite**  
New-York. — Selon une communication faite hier au Congrès annuel de Madelon, un nouveau procédé de vaccination, qui fait appel aux dernières découvertes européennes dans le domaine de l'énergie atomique et de la radioactivité, a été mis au point par deux médecins américains, les docteurs Pollard et Diamond. Ce procédé, dans lequel est utilisé l'hydrogène lourd, serait prochainement employé pour la fabrication d'un vaccin contre la poliomyélite.

Mais seize personnes restent en danger à 250 mètres environ du quartier général, qui se situe au café restaurant Julien, où l'on a pu voir M. le Préfet, M. Gillet, du cabinet de M. le Préfet, le colonel Pommitz, le capitaine Licoz, de la gendarmerie; l'adjudant-chef Foucaz.

# MANIFESTATION ANARCHISTE AU Palais de Chaillot

**Nations-Unies (Paris).** — Alors que le président Padilla Nervo tenait la séance de l'Assemblée générale, samedi après-midi, un groupe d'une trentaine de personnes s'est dressé aux premiers rangs des balcons et a lancé une nuée de tracts dans la grande salle du théâtre.

Les manifestants scandaient en même temps les cris de « A bas la guerre ! », « Dehors les politiciens bavards ! ». Ils se mirent à lancer, sur les délégués surpris, quelques œufs et des tomates, jusqu'à ce que la police, faisant irruption dans la salle, réussit à en appréhender cinq qui elle emmena au commissariat spécial du Palais de Chaillot. Des gardes de l'O.N.U. lui prêtèrent main forte.

Les tracts lancés dans la salle déclaraient que les peuples veulent la paix et ne veulent pas mourir pour Staline ni pour Truman. Ces papillons, qui portent l'estampille de la Fédération anarchiste, concluent : « Politiciens bavards, depuis deux mois vous alignez des discours pendant ce temps, des hommes tombent en Corée, en Indochine, en Birmanie, en Tunisie. Par votre hypocrisie, votre impuissance et votre cynisme, vous êtes tous des criminels de guerre. »

A 11 heures, le niveau avait augmenté de 50 centimètres et il était prévu qu'un mètre dans l'après-midi. Un ouvrier au village, M. Pavez-Coultier, nous a dit qu'en 1875, — année désastreuse ! — l'eau atteignait à peine 20 centimètres dans l'église. Dès la matinée, seize maisons furent évacuées, six maisons étaient sèches éparpillées.

**MANIFESTATION ANARCHISTE AU Palais de Chaillot**  
Nations-Unies (Paris). — Alors que le président Padilla Nervo tenait la séance de l'Assemblée générale, samedi après-midi, un groupe d'une trentaine de personnes s'est dressé aux premiers rangs des balcons et a lancé une nuée de tracts dans la grande salle du théâtre. Les manifestants scandaient en même temps les cris de « A bas la guerre ! », « Dehors les politiciens bavards ! ». Ils se mirent à lancer, sur les délégués surpris, quelques œufs et des tomates, jusqu'à ce que la police, faisant irruption dans la salle, réussit à en appréhender cinq qui elle emmena au commissariat spécial du Palais de Chaillot. Des gardes de l'O.N.U. lui prêtèrent main forte. Les tracts lancés dans la salle déclaraient que les peuples veulent la paix et ne veulent pas mourir pour Staline ni pour Truman. Ces papillons, qui portent l'estampille de la Fédération anarchiste, concluent : « Politiciens bavards, depuis deux mois vous alignez des discours pendant ce temps, des hommes tombent en Corée, en Indochine, en Birmanie, en Tunisie. Par votre hypocrisie, votre impuissance et votre cynisme, vous êtes tous des criminels de guerre. »

# AU PAKISTAN

qui est âgée d'une quarantaine d'années, était réfugiée avec son mari au Pakistan. C'était l'une des figures les plus marquantes de la haute société de Karachi. Elle sortait beaucoup, possédait une école de couture et une importante maisonnée avec de nombreux serviteurs dont cinq ont été arrêtés en même temps qu'elle pour complicité de meurtre.

Bien que de nombreux détails filtraient sur cette affaire monotone l'extrême perversité sexuelle de la Béguem qui s'acharnait depuis longtemps sur sa jeune victime, les lois judiciaires britanniques en vigueur au Pakistan interdisent de mettre directement l'accusée en cause avant que les faits aient été établis devant le tribunal.

Depuis des mois, la victime, nommée Bannu, avait essayé d'échapper à son enfer, mais elle était étroitement surveillée par les autres domestiques. Le 20 janvier, la Béguem aurait décidé de punir Bannu pour être entrée dans son cabinet de toilette, l'autopsie a révélé par la suite que Bannu fut percutée d'eau et de





# 1952 dans tout le Sud-Ouest.

## SUITE DE LA PREMIERE PAGE

### DANS LE TARN

Les dépêches signalent que l'aveyron et le Tarn charient des eaux tumultueuses mais qui ne semblent avoir commis des dégâts que dans les régions proches de la Gatonne ; A Moissac, en particulier, il a fallu évacuer le quartier St-Benoît.

A Castelsarrasin où la Garonne atteint la cote de 12 mètres, une digue a été rompue et l'abattoir, l'usine à gaz et le faubourg « Garonne » sont sous les eaux. Deux maisons se sont écroulées sous la poussée des eaux.

Au début de l'après-midi de

dimanche, plusieurs personnes qui refusaient de quitter leurs demeures ont dû chercher refuge sur les toits où elles ont été rapidement bloquées et isolées. Les sapeurs du 17<sup>e</sup> Bataillon de Génie procèdent actuellement à leur sauvetage. Les dégâts dans toute la ville sont extrêmement importants mais on ne signale aucun accident de personne.

Vingt fermes situées près de St-Nicolas de la Grave ont été évacuées par le Génie au moyen de canots à moteur.

La situation a l'air de rester tragique dans cette région.

## A SIROS

L'inondation avait commencé samedi vers 2 heures du matin. SUIV LES LIEUX

M. Delaunay, préfet des Basses-Pyrénées, et ses collaborateurs, le Colonel Pemmiès, commandant la Subdivision ; le commandant Pagès et le capitaine Lizot, de la gendarmerie ; le commandant Ducret, de l'E.N.E.P. ; M. Prat, ingénieur des Ponts et Chaussées, qui avaient presque tous déjà assisté aux sauvetages d'Idron, se sont rendus à Siros, où se trouvaient dès l'après-midi de samedi, les gendarmes de la brigade de Lescar, sous le commandement du chef Chevalier.

Ce sont les moniteurs de l'Ecole Nationale d'Education Physique du Hameau qui exécutèrent les opérations de sauvetage avec les concours entiers des gendarmes et de la population.

Il n'y a guère, à Siros, que quatre ou cinq maisons qui aient complètement échappé à l'inondation, mais seize d'entre elles ont été plus particulièrement menacées car les « rues », transfor-

mées en torrents, charriaient d'invasibles quantités d'eaux boueuses dont la HAUTEUR ALLAIT DE 50 cm. A 2 METRES ET 3 METRES PAR ENDROITS.

Une quarantaine de personnes avaient pu être délivrées, dimanche, à la tombée de la nuit, après deux journées d'efforts surhumains.

C'étaient notamment les familles d'agriculteurs Maubarthe, Laubégué, Maysonnave, Lhères, Cousty, Lacourrège, Darricarrère, Mme Vve Hahn et sa fille, M. et Mme Teulé, leur aïeulé et leurs quatre jeunes enfants, ainsi que Mme Desclaux.

### PRISONNIERS DES EAUX

Mais il restait d'autres maisons que l'on n'était pas encore parvenu à atteindre : Clos, Hourquet, le moulin, d'où 8 personnes ont pu s'évader, mais où restent deux vieillards, M. et Mme Cassou, ainsi qu'un enfant de 3 ans, et lui sa femme, six de ses enfants et son père paralysique, ainsi que sa mère.

Tel le capitaine du vaisseau M. Marlette ne sera probablement délivré que le dernier, car sa maison se trouve dans un endroit dont l'accès est particulièrement difficile.

### LE COURANT EMPORTE LES BARQUES

Les moniteurs du Hameau essayaient dès samedi de porter secours à ces sinistrés à l'aide des barques du lac d'Uzein, réquisitionnées, et transportées par camion.

Mais la violence du courant était telle que l'une d'elle fut emportée à 23 heures et que toute tentative pour diriger la seconde d'avéra vaine. La troisième enfin se retourna avec ses occupants, qui purent heureusement se sauver.

### DES RENFORTS DE LIBOURNE

On fit alors appel au Génie militaire des subdivisions voisines. Samedi arrivèrent des renforts de Castelsarrasin et de Libourne ; ces derniers avec une chaloupe à moteur. Mais cette fois encore la violence du courant gêna les opérations de départ et, à la tombée de la nuit, il n'avait pas encore été possible de mettre le canot en marche.

### LES MURS TIENDRONT-ILS ?

C'est donc avec une certaine anxiété que les habitants de Siros toujours prisonniers des eaux devaient envisager de passer une troisième nuit dans les greniers de leurs maisons inondées. Anxiété croissante, car si la décrue ne se produit pas cette nuit, on en vient à redouter que les murs ne finissent, en certains endroits, par céder sous la pression d'un courant extrêmement violent.

Déjà la grange du moulin a été

emportée par les flots ; les habitants ont évacué l'habitation campent sous une tente sur le pont. Ils ont été ratés par le fils de la maison, de sa vie. Des murs se sont fondrés chez M. Marlette Mme Maysonnave.

C'est près de 400 personnes militaires ou civiles qui participent aux tentatives de tige.

Mentionnons, pour les deux détails qui donneront l'idée de la première de l'effort déployé par l'armée pour porter secours aux populations en danger, le second, de la nuit du danger.

### LE RADIO FAIT LE GUET

Par ordre du colonel Ponce une radio a été placée au sommet du clocher d'où il fait le signalant immédiatement par radio au P.C. installé à l'entrée du village toute indication d'être notée.

### UNE VACHE EMPORTEE PAR LES EAUX

Lors d'une tentative de sauvetage de la ferme Teulé, on vint à faire sortir de la grange une partie du bétail. Mais la vache qui avait passé toute la nuit dans l'eau jusqu'au poitrail s'en trouva si affaiblie que ses pattes ne purent résister au poids et qu'elle fut emportée par les eaux sous les yeux des vétérinaires impuissants.

### LA NUIT DERNIERE

A la tombée de la nuit, M. Clos purent être libérés à tour.

Après une courte interruption les manœuvres de sauvetage valent reprendre peu après minuit.

## AU PAYS BASQUE

Les vallées de la Nive et de la Bidouze ont particulièrement souffert des inondations. La route est impraticable entre Cambo et Ustaritz. Les « barthes » de Bidache et d'Orégué sont sous l'eau ainsi que la région de Peyrehorade où l'on pense que la minoterie Larran est dans l'incapacité de tourner.

Bayonne n'était pas encore atteinte par le sinistre, mais l'inquiétude régnait ; car tous les affluents de l'Adour sont en crue.

### LES DEGATS

(A.F.P.). — Ces inondations, qui s'étendent sur toute la banlieue de Bayonne jusqu'à Ixassou ont donné à la vallée l'aspect d'un vaste fleuve descendant de

la colline. On ne signale pas de victimes, mais de nombreux dégâts ont été constatés. A Cambo l'établissement thermique une fabrique de poteaux en ciment pour l'électricité de France a été ravagée en partie par la crue.

Les eaux de la Bidouze ont considérablement baissé mais des dégâts sont signalés ; particulièrement du côté espagnol. L'île de Faisans, déjà atteinte par l'inondation a été éprouvée ; l'église d'Andersa a été envahie par 1 mètre et demi d'eau.

### A TARDÈTS

(De notre correspondant particulier) : On signalait dans la nuit de vendredi à samedi, une importante crue du Gave.

Quelques arbres, du bois de chauffage sont emportés. Tous les jardins sont noyés. Le grand garage, près du pont, au bord de l'eau, a été démantelé samedi à 8 heures du matin ; on devait sauver en hâte ; le grand car qui fait le service de Bayonne ; plus tard l'outillage, bidons essence, vélos etc... les hommes ayant plus d'un mètre d'eau ; on élève des bar-

## INCENDIE DE FORETS

### CHILI

Selon une information parvenue au Ministère de l'Intérieur du Chili un incendie de forêts de grande ampleur a éclaté dans la région de Puerto Natales, près de la frontière argentine, que le feu a traversée.

L'incendie menace une petite zone de charbon et a détruit quelques maisons, laissant quarante familles sans abri.

## DRAMIS

### BLESSE ATHOS

Le cours de la représentation de « Trois Mousquetaires », venant de soir, au Théâtre de la Port-Saint-Martin, l'acteur J.-P. Grenier de la Compagnie Gre-Hussenot, a été blessé à la fin d'un duel en scène dans le feu de l'action. J.-P. Grenier, qui interprète « Athos », dans la pièce, a

## L'ESPAGNE ET LES EXILES

de l'« Armée rouge »

Le Conseil des Ministres a approuvé les instructions aux consuls à l'étranger sur le rapatriement des mutilés de l'armée rouge en exil.

Il y a quelques jours, le journal phalangiste « Arriba » avait, dans un éditorial, affirmé que l'Espagne accueillerait les 2.000 mutilés et invalides de cette armée, vivant à l'étranger, s'ils désiraient revenir en Espagne.

## NOUVELLES COURTES

Des représentants des délégations latino-américaines à la sixième assemblée de l'O.N.U. partiront le 10 février pour le Maroc, sur l'invitation du Gouvernement français.

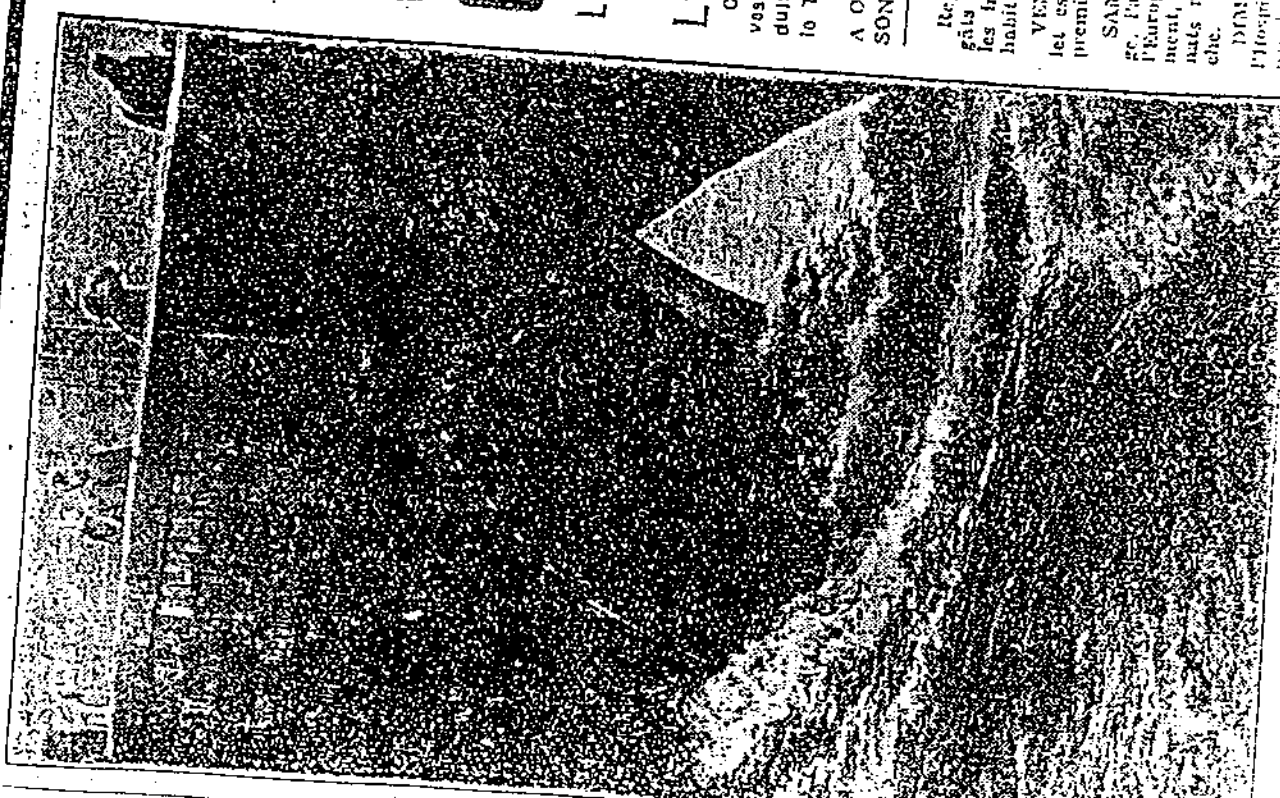
La Commission spéciale des Nations-Unies pour les Balkans (U.N.S.C.O.B.) pour-

## UN VACCIN « ATOMIQUE »

contre la poliomyélite ?

Selon une communication faite au Congrès de la Société américaine de Médecine, un nouveau procédé de vaccination a été

# LES INONDATIONS ET LEURS SUITES DANS LE SUD-OUEST



## CATASTROPHE A BAREGES (H.-P.)

où plusieurs maisons, emportées par un glissement, s'effondrent  
**QUATRE OUVRIERS SONT MORTS**

Leurs corps ont été dégagés lundi soir

(DE NOTRE CORRESPONDANT)

LE BILAN de ces journées d'inondations est absolument catastrophique à Barèges. Coincédant avec d'abondantes chutes de neige et de pluie, de graves éboulements de terre, de rochers et même d'arbres se sont produits sur les flancs du Liouaz, c'est-à-dire à droite en montant vers le Tourmalet.

### A CHAQUE JOUR SON SINISTRE

Reprenons la triste liste des dégâts commis depuis vendredi par les intempéries dans la station habituellement si florissante.

**VENDREDI.** La maison Charlet est littéralement éventrée, la première, par un éboulement.

**SABEDI.** La maison Lagrange, Faucher Marcon et Pradal de Pérouse sont inondées. Naturellement, l'ouverture des championnats régionaux de ski est rompue.

**DIJMANCHE.** La sacristie de l'église Charlet est envahie.

## A SIROS (B.-P.)

Les deux dernières maisons en danger ont été évacuées lundi matin

Leurs occupants sont saufs

Lundi à l'aube, les monteurs du Haubeau, sous la direction du Commandant Ducret qui activement participé à toutes leurs manœuvres, ont repris, à Siros, les opérations de sauvetage, et ont pu évacuer les deux dernières familles prisonnières dans leur maison inondée, dans le moulin Cassou et la ferme Blarrie.

Au cours de la nuit de dimanche, une neige dérivée du Gave s'est fait, du reste, produire, ce qui a d'une part, diminué le danger d'éboulement des maisons et, d'autre part, facilité la tâche des sauveteurs.

### Glissement et écoulement

Les deux dernières maisons inondées depuis que commencent les fondations et les avalanches.

Le danger persiste.

### **III - LES ALEAS - PART DES CERTITUDES, DES INCERTITUDES EXPLICATION DES HYPOTHESES RETENUES**

#### **III-1 - DEFINITION**

En matière de risques naturels, il paraît nécessaire de faire intervenir dans l'analyse du risque objectif, en un lieu donné, à la fois :

- ◆ la notion d'intensité du phénomène (hauteur, vitesse....) qui a, la plupart du temps, une relation directe avec l'importance du dommage subi ou redouté ;
- ◆ la notion de fréquence de manifestation du phénomène, qui s'exprime par sa période de retour ou récurrence, et qui a, la plupart du temps, une incidence directe sur la "supportabilité" ou "l'admissibilité" du risque. En effet, un risque d'intensité modérée, mais qui s'exprime fréquemment, devient rapidement incompatible avec toute implantation humaine.

L'aléa du risque naturel en un lieu donné peut se définir comme la probabilité de manifestation d'un événement d'intensité donnée. Dans une approche qui ne peut que rester qualitative, la notion d'aléa résulte de la conjugaison de deux valeurs :

- *l'intensité du phénomène* : elle est estimée, la plupart du temps, à partir de l'analyse des données historiques et des données de terrain (chroniques décrivant les dommages, indices laissés sur le terrain, observés directement ou sur photos aériennes, etc) et éventuellement par une modélisation mathématique reproduisant les phénomènes étudiés ;
- *la récurrence du phénomène*, exprimée en période de retour probable (probabilité d'observer tel événement d'intensité donnée au moins une fois au cours de la période de 1 an, 10 ans, 50 ans, 100 ans, ...à venir) : cette notion ne peut être cernée qu'à partir de l'analyse de données historiques (chroniques). Elle n'a en tout état de cause, qu'une valeur statistique sur une période suffisamment longue. En aucun cas, elle n'a valeur d'élément de détermination rigoureuse de la date d'apparition probable d'un événement qui est du domaine de la prédiction (évoquer le retour décennal d'un phénomène naturel tel qu'une inondation ne signifie pas qu'on l'observera à chaque anniversaire décennal, mais simplement que, sur une période de 100 ans, on aura de bonnes chances de l'observer une dizaine de fois).

On notera, par ailleurs, que la probabilité de réapparition (récurrence) ou de déclenchement actif d'un événement, pour le risque naturel qui nous intéresse, présente une corrélation étroite avec certaines données météorologiques, des effets de seuils étant, à cet égard, assez facilement décelables :

- hauteur de précipitations cumulées dans le bassin versant au cours des 10 derniers jours, puis des dernières 24 heures, neige rémanente, grêle, ....

L'aléa du risque naturel est ainsi, la plupart du temps, étroitement couplé à l'aléa météorologique et ceci peut, dans une certaine mesure, permettre une analyse prévisionnelle utilisée actuellement, notamment en matière de risque d'inondation.

En relation avec ces notions d'intensité et de fréquence, il convient d'évoquer également la notion d'extension marginale d'un phénomène.

Un phénomène bien localisé territorialement, c'est le cas de celui qui nous intéresse, s'exprime le plus fréquemment à l'intérieur d'une "zone enveloppe" avec une intensité pouvant varier dans de grandes limites. Cette zone est celle de l'aléa maximum (aléa fort).

Au-delà de cette zone, et par zones marginales concentriques à la première, le phénomène s'exprime de moins en moins fréquemment et avec des intensités également décroissantes.

Il peut se faire, cependant que dans une zone immédiatement marginale de la zone de fréquence maximale, le phénomène s'exprime exceptionnellement avec une forte intensité ; c'est, en général, ce type d'événement qui est le plus dommageable car la mémoire humaine n'aura pas enregistré, en ce lieu, d'événements dommageables antérieurs et des implantations seront presque toujours atteintes.

### **III-2 - LE GAVE DE PAU**

#### ***a) Hydrologie***

De nombreuses études hydrologiques et hydrauliques antérieures ont déjà été réalisées. Elles ont permis de bien connaître le Gave de Pau, notamment dans le secteur d'étude.

Le débit de la crue historique de 1952 à laquelle les riverains font référence le plus souvent, la classe en fréquence trentennale, sachant qu'en 1875 et en 1889 une crue de fréquence centennale avait été enregistrée chacune de ces années.

Du point de vue hydraulique, le Gave de Pau dans le secteur d'étude présente de nombreuses particularités liées à la fois à son caractère divaguant d'une part, et à l'évolution du niveau de ses fonds d'autre part.

#### ***b) Hydraulique des lignes d'eau***

La pente moyenne du Gave de Pau entre Lescar et Artix se situe aux environs de 3 à 3,5 %.

Mais cette notion est difficile à appréhender, d'une part parce que les fonds du Gave ont beaucoup évolué au cours du temps à cause des extractions réalisées autrefois, et d'autre part parce qu'il existe des irrégularités locales importantes.

Pour illustrer cette difficulté et nous permettre d'établir une ligne d'eau de référence pour le PPR, nous avons reporté sur un profil en long les informations suivantes :

- ligne d'eau d'étiage de 1921 (forces hydrauliques),
- les fonds de 1972,
- les fonds de 1994,
- la ligne d'eau de la crue de 1952,
- la ligne d'eau de la crue de 1973 (crue de période de retour 2 ans à Orthez),
- la ligne d'eau de fréquence centennale calculée dans différents rapports d'étude sur le tronçon étudié, avant le réaménagement du Gave de Pau, et après construction des seuils projetés,

L'analyse de ce profil en long montre que :

- la crue de 1952 (de fréquence trentennale dans les conditions hydrauliques de 1952) dépasse en niveau celle de fréquence centennale dans les conditions actuelles ;
- la ligne d'eau d'étiage de 1921 est plus haute que les fonds de 1994 d'environ 3 m ;
- les fonds de 1972 ne sont pas globalement très différents de ceux de 1994.

### *c) Ligne d'eau de la crue de référence adoptée*

L'application des directives nationales sur la crue de référence est ici particulièrement difficile ; en effet, il convient de prendre pour référence " la plus forte crue observée, ou la crue centennale si la crue observée a une période de retour inférieure à 100 ans ".

Or, sur le Gave de Pau, la crue la plus forte observée récemment est la crue de 1952 (celle de 1875 n'est pas connue en tous points) mais elle ne présente qu'une durée de retour de l'ordre de 30 ans.

La crue de fréquence centennale dans les conditions actuelles présente un niveau inférieur à celle de 1952.

Pour rester dans l'esprit des directives énoncées, il a été retenu, les critères suivants :

- on sait que la crue de fréquence centennale dans l'état actuel serait évacuée à un niveau inférieur à la crue de 1952 parce que les fonds du Gave de Pau ont été approfondis dans de fortes proportions ;

- les directives du SDAGE pour restaurer les phénomènes de régulation naturelle et la dynamique fluviale conduisent à laisser évoluer la rivière vers un équilibre naturel de transport solide, ce qui se traduira vraisemblablement par un exhaussement des fonds ;

- le niveau actuel de la crue de fréquence centennale évoluera avec la remontée des fonds. L'état des connaissances ne permettant pas de prédire avec précision l'évolution sédimentaire naturelle des lits du Gave, le niveau de la crue de référence a été défini par le niveau de la crue centennale actuellement déterminé, augmenté de 0,50 m.

Il conviendra donc de mesurer régulièrement le niveau de la rivière et d'envisager l'évolution du Plan de Prévention du Risque inondation en conséquence.

### **III-3 - LA CARTE DES ALÉAS**

Sur la base des hypothèses retenues, la carte des aléas hydrauliques a été réalisée. Elle prend en compte la hauteur de submersion (H) et la vitesse d'écoulement (V), de même que les possibilités de rupture des digues ou l'insuffisance<sup>1</sup> des bassins écrêteurs de crue.

---

<sup>1</sup> Par insuffisance, on entend le dépassement possible de l'événement choisi pour la réalisation de l'ouvrage

Les diverses zones d'aléas et leurs critères sont les suivants :

aléa faible :             $H < 0,5 \text{ m}$   
                              et/ou  $V < 0,5 \text{ m/s}$ .

aléa moyen :             $0,5 \text{ m} \leq H \leq 1 \text{ m}$   
                              et/ou  $0,50 \text{ m/s} \leq V \leq 1 \text{ m/s}$ .

aléa fort :                 $H > 1 \text{ m}$   
                              et/ou  $V > 1 \text{ m/s}$ .

A noter : La carte des aléas de la commune de Siros comprend aussi une zone d'aléa très faible qui correspond à la zone comprise entre le champ d'inondation pour la Q100 et les limites de la crue de 1952. Cette zone correspond à des écoulements diffus et divergents, de caractéristiques identiques à ceux de l'aléa faible.

## IV - LES ENJEUX

### IV-1 - DEFINITION

Les enjeux sont liés à la présence d'une population exposée, ainsi que des intérêts socio-économiques et publics présents.

L'identification des enjeux et des objectifs est une étape clé de la démarche qui permet d'établir un argumentaire clair et cohérent pour la détermination du zonage réglementaire et du règlement correspondant.

### IV-2 - EVALUATION DES ENJEUX

Elles est appréciée à partir des facteurs déterminants suivants :

- *pour les enjeux humains* : le nombre effectif d'habitants, le type d'occupation (temporaire, permanente, saisonnière),
- *pour les enjeux socio-économiques* : le nombre d'habitations et le type d'habitat (individuel isolé ou collectif), le nombre et le type de commerces, le nombre et le type d'industries, le poids économique de l'activité,
- *pour les enjeux publics* : les infrastructures et réseaux nécessaires au fonctionnement des services publics.

Localisation	Niveau de vulnérabilité humaine	Niveau de vulnérabilité socio-économique	Niveau de vulnérabilité d'intérêt public	Enjeu	Commentaires éventuels par rapport à l'aléa ou autres....
♦ Sud du ruisseau du Moulin	faible	faible	faible	faible	
♦ Nord du ruisseau du Moulin	fort	fort	fort	fort	

## V - LES OBJECTIFS RECHERCHES POUR LA PREVENTION

Dans les zones inondables, le principe général tel qu'il est défini dans la circulaire interministérielle du 24 janvier 1994 est d'interdire toute construction d'obstacles au libre écoulement des crues (habitations, ouvrages remblais, digues, etc.....) exception faite des ouvrages permettant de réduire le risque sous réserve que des études préalables aient permis de le quantifier et de le juger acceptable.

Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- préserver les vies humaines,
- permettre le ralentissement et le stockage des crues, en conservant intactes les zones inondables même faiblement submersibles,
- préserver les milieux naturels.

Afin de limiter les conséquences humaines et économiques des catastrophes naturelles pour la collectivité, le principe à appliquer est l'arrêt du développement de l'urbanisation et donc l'interdiction d'aménager des terrains et de construire dans les zones à risque.

### *Dans les zones d'aléas fort ou moyen :*

Lorsque la sécurité des personnes est en jeu, ou lorsque les mesures de prévention ne peuvent apporter de réponse satisfaisante, l'interdiction sera appliquée strictement.

### *Dans les zones d'aléa faible :*

Le principe de la réglementation reste de préserver au maximum le champ d'expansion des crues et de ne pas urbaniser les zones exposées.

Le Plan de Prévention des Risques d'inondation de Siros doit répondre à **trois objectifs généraux** :

- ❶ Améliorer la sécurité des personnes dans les zones inondables. Pour cela, deux types de règles sont disponibles : INTERDIRE ou PRESCRIRE.
- ❷ Maintenir sur l'ensemble du bassin le LIBRE ECOULEMENT et la CAPACITE d'EXPANSION DES CRUES, MEME SI L'ALEA EST FAIBLE.
- ❸ Limiter les dommages aux biens et aux activités dans les zones inondables.



## **VI - CHOIX DU ZONAGE - MESURES REGLEMENTAIRES REpondant AUX OBJECTIFS**

La cartographie réglementaire de Siros fait apparaître six zones.

Les cotes de référence indiquées sur la carte réglementaire sont celles de la crue de référence telle que définie précédemment augmentée de 0,30 m.

Ces 0,30 m permettent, entre autres, de tenir compte des incertitudes des calculs hydrauliques et de la topographie.

### **VI-1 - LES ZONES ROUGE ET ORANGE**

Ces zones sont identifiées comme étant nécessaires à l'expansion des crues. Elles correspondent aux zones d'aléas fort et moyen.

Ces zones doivent être impérativement préservées de l'urbanisation en raison :

- \* du rôle important qu'elles jouent sur l'écoulement des eaux en cas de crues
- \* des modifications sur l'impact des inondations que peut engendrer leur aménagement ou leur urbanisation.

Par ailleurs, ces territoires présentent une vulnérabilité faible (espaces agricoles, bois, saligues....).

⇒ Dans ces zones, les constructions nouvelles seront a priori interdites - ceci quel que soit le niveau d'aléa - en dehors de quelques opérations relatives au bâti existant. Les aménagements susceptibles de modifier les conditions d'écoulement ou d'expansion des crues seront réglementés. L'ensemble de ces mesures vise à satisfaire les objectifs 1 et 2.

### **VI-2 - LA ZONE JAUNE**

Il s'agit d'une zone où les biens et activités restent soumis à dommages (objectif 3) et où la capacité d'expansion des crues doit être maintenue (objectif 2).

⇒ Ces secteurs justifient des mesures d'interdiction pour les constructions nouvelles. Des exceptions sont cependant possibles pour l'entretien et la gestion des bâtiments existants.

### **VI-3 - LES ZONES VERTES (clair et foncé)**

Ces secteurs, déjà urbanisés, font l'objet de prescriptions générales destinées à réduire la vulnérabilité des biens et des personnes (objectifs 1 et 3).

⇒ Les constructions peuvent y être autorisées. Les conditions de leur édification sont définies au présent règlement.

#### **VI-4 - LA ZONE BLANCHE**

Non inondable en l'état de la connaissance actuelle, cette zone pourra recevoir des aménagements n'incluant pas de nouveaux risques.

Il convient de rappeler que l'aléa inondation pris en compte est celui relatif aux débordements des cours d'eau. Il n'est pas possible de cartographier un aléa « ruissellement » consécutif à un orage localisé de forte intensité.

La simple logique voudrait que dans toute forme d'habitat, le niveau plancher soit supérieur de 0,30 m au niveau naturel du sol.